



## COMITÉ ASSURER LA SÉCURITÉ DES MILIEUX

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 27 JUIN 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

M. Jonathan Bradley, conseiller municipal et président du comité  
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du comité  
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal  
M. Lévis Ntabiriho, citoyen (départ : 13 h 07; retour : 13 h 30)

Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale  
M. Carl Boulianne, chef de division – Opérations  
M. Dany Carpentier, conseiller municipal  
M. Martin Desruisseaux, directeur adjoint – Police  
M. Maxime Gagnon, directeur – Police  
M. Marc-Antoine Gaudreau, agent de développement social (13 h 02 à 13 h 46)  
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (départ : 13 h 24; retour : 13 h 38)  
M. Rudy Hamel, chef de division – Gestion de risque et sécurité civile  
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités  
Mme Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (arrivée : 13 h 04)  
Mme Cindy Moreau, chef de service – Loisirs et vie communautaire (13 h 03 à 13 h 46)  
M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité  
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne (arrivée : 13 h 04)  
M. François Vaillancourt, directeur général

Absences :

M. Benoît Cassista, citoyen  
M. Richard W. Dober, conseiller municipal

---

***Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au comité exécutif ou au conseil municipal pour décisions ultérieures.***

#### 1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par M. Jonathan Bradley, président du comité, à 13 h. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

**2. Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Jonathan Bradley demande aux membres du comité s'ils consentent à ce que la réunion soit enregistrée. Les membres consentent à l'enregistrement.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 mai 2023**

M. Jonathan Bradley s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 24 mai 2023 s'il y a des modifications à apporter à ce procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M. Dany Carpentier souhaite que l'invitation pour le sommet sur l'itinérance organisé par l'UMQ et les grandes villes soit envoyée à tous les membres du conseil municipal afin qu'ils puissent y assister en grand nombre.

**5. Suivi du traitement des incivilités – Quartier St-Philippe**

M. Martin Desruisseaux dresse un constat des incivilités dans le quartier St-Philippe en 2022 et dans les six premiers mois de 2023. Selon les requêtes reçues, il n'y a pas d'augmentation des infractions, sauf en ce qui concerne les personnes qui commettent des incivilités. Il résume les interventions qui ont été faites par le passé et annonce que son équipe a rencontré M. Desmarais à la suite de sa présence à une séance du conseil municipal. Cette rencontre a permis de constater que les problèmes sont liés au parc Victoria. M. Desmarais a demandé une présence accrue du corps policier afin de parler aux gens qui fréquentent le parc. C'est ce que feront les policières et les policiers en plus de leur répéter les consignes de sécurité.

M. Marc-Antoine Gaudreau informe les membres du comité qu'en collaboration avec l'équipe du Développement social, une concertation des partenaires commencera le 5 juillet prochain. De plus, les actions plus spécifiques de son équipe pour accroître le sentiment de sécurité dans le parc Victoria sont l'aménagement du parc, l'éclairage du parc et l'augmentation de l'achalandage. Des affiches seront aussi installées à proximité de la fontaine afin de faire de la prévention. La Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire (DCLVC) organisera des activités dans le quartier St-Philippe, dont une nouveauté : un artiste en résidence dans le parc Victoria. Un appel de projets sera bientôt lancé afin d'assurer une présence rassurante dans le parc par l'artiste. Le rôle de ce dernier ne sera pas d'intervenir, mais de pratiquer son art dans le parc et faire un rapport à la DCLVC en fin de journée. Ce projet pilote est en partenariat avec Culture Trois-Rivières et s'inspire de M. Sylvain Michaud qui a réalisé une sculpture dans ce parc il y a déjà quelques années.

M. Dany Carpentier salue les mesures qui seront mises en place cet été, mais ne voit pas d'intention de revitalisation urbaine intégrée pour le quartier. Il compte ramener ce sujet à une prochaine réunion du comité Animer et soutenir la communauté. M. Jonathan Bradley ajoute qu'il faudra faire un copier-coller de ce modèle dans d'autres quartiers de la Ville. Enfin, M. Carl Boulianne indique que la Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile a étudié les appels

incendie et qu'il n'y a pas de tangente particulière dans ce quartier. Il rappelle qu'en cas d'incendie suspect, sa direction travaille avec ses partenaires du milieu.

## 6. Crise du logement – Suivi

M. Rudy Hamel rappelle que la cellule de crise mise en place par le plan particulier d'intervention – Pénurie de logements est à sa troisième année d'existence. La présentation portera sur les enjeux, les actions prises depuis juin 2021 et le suivi budgétaire anticipé. Mme Cindy Moreau présente une mise à jour de la situation actuelle de la crise du logement à Trois-Rivières (dont un taux d'inoccupation des logements de 0,9 % à Trois-Rivières). Elle poursuit avec les enjeux multiples (notamment manque de logements abordables, discrimination envers certaines clientèles, « rénovictions », etc.) et les enjeux réels anticipés au 27 juin 2023 (douze ménages à risque élevé d'être pris en charge et neuf ménages à risque modéré d'être pris en charge). M. Marc-Antoine Gaudreau explique les critères d'évaluation pour être admissible à l'aide d'urgence, critères établis selon les ententes conclues avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) et une recension effectuée auprès de six autres villes du Québec l'an dernier. Ces critères sont les suivants : le ménage doit démontrer que toutes les options d'hébergement ont été envisagées sans succès, le dernier lieu de résidence doit être Trois-Rivières et le ménage doit avoir un bail qui se termine au 1<sup>er</sup> juillet 2023, l'éviction est causée par une reprise de possession du logement par le propriétaire et non pas par le comportement de la personne, la personne n'est pas en rupture sociale (n'est pas en situation d'itinérance ou n'est pas à risque élevé de l'être), le ménage n'a pas d'animaux ou accepte de ne pas les amener en hébergement d'urgence et une entente de partage d'information avec le CIUSSS, la Ville et le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) doit être signée.

Mme Moreau présente les mesures prises depuis juin 2021 dans le dossier de la crise du logement : création d'une cellule de travail avec des partenaires sociaux, présence de l'équipe de garde le 1<sup>er</sup> juillet pour les requêtes d'urgence, processus au Volet II du PSU à la SHQ, soutien à InfoLogis pour accompagner l'organisme en ce qui a trait aux droits des locataires, création et maintien du SARL avec l'Office municipal d'habitation et maintien du plan particulier d'intervention – Pénurie de logements par la Sécurité civile. M. Hamel indique que le niveau de service établi l'an passé a été reconduit cette année : entreposage d'urgence et hébergement d'urgence dans les hôtels de la région. La Croix-Rouge a été mandatée pour soixante jours et fera un appel de suivi tous les quatre jours aux ménages qui sont hébergés, pour un maximum de soixante jours en hébergement. M. Hamel présente le bilan annuel de 2022 ainsi que le suivi budgétaire anticipé par trente jours pour cet été. Mme Moreau et MM. Gaudreau et Hamel répondent ensuite aux questions portant sur le taux d'inoccupation à Shawinigan, le suivi fait par la Croix-Rouge et les coûts pour les ménages, les chantiers en cours qui pourront, ou non, atténuer la crise et la réponse média pour les mesures d'urgence. M. Gaudreau précise que les ménages qui n'ont pas été retenus en raison des critères sont tous référés à d'autres partenaires et que personne n'est laissé à lui-même.

[...]

**Levée de la réunion**

Il est 13 h 49 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



---

M. Jonathan Bradley  
Président du Comité et conseiller  
municipal



---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux commissions  
et comités